

# Convention d'utilisation de l'abattement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville Avenant n°2

**Contrat de Ville du Grand Périgueux 2015-2022  
QPV Chamiers et Boucle de l'Isle**

## **Préambule**

Le 28 avril 2016, une convention d'utilisation de l'abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Chamiers et de la Boucle de l'Isle a été signée par le Préfet de la Dordogne, le Président du Conseil départemental de la Dordogne, le Président du Grand Périgueux, le Maire de Périgueux, le Maire de Coulounieix-Chamiers et la Directrice Générale de Grand Périgueux Habitat.

Cette convention a été conclue pour une durée de 5 ans (2015-2020), mais identifiait un programme d'actions triennal (2016-2018). Ce programme d'actions a été prorogé aux années 2019-2020 par un premier avenant signé en décembre 2018.

Afin de détailler le cadre à l'obtention de cet abattement de TFPB dans les QPV, il est proposé de proroger ce programme d'actions aux années 2021-2022, conformément à la prolongation du Contrat de ville du Grand Périgueux jusqu'en 2022.

## Ceci exposé, il a été convenu ce qui suit :

### **Article 1 – Prorogation et aménagement du programme d'actions**

Le programme d'actions tel que défini dans la convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les QPV est prorogé pour les années 2021-2022, sur la base des décisions prises au cours des comités de suivi (comité de pilotage du 18 septembre 2020 et réunions des 8 octobre et 2 novembre 2020). Ainsi, certaines actions du programme sont aménagées ou supprimées, en fonction du territoire.

Le total valorisé tient compte des résultats des exercices 2016-2020.

Contrat de ville du Grand Périgueux 2015 - 2022  
Convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de Chamiers et Boucle de l'Isle – avenant n°2



## Article 2 – Programme d’actions faisant l’objet de l’abattement de TFPB par quartier

QPV Chamiers :

Axes	Actions	Enveloppe financière prévisionnelle 2021-2022
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à la présence hors QPV)	Renforcement de la présence d’agents de médiation de quartier	-
Formations et soutien des personnels de proximité	Formations spécifiques	-
Sur-entretien	Enlèvements tags et graffitis	24.000 €
	Renforcement du nettoyage des halls et des cages d’escalier	40.000 €
Gestion des déchets et des encombrants / épaves	Gestion des encombrants	-
Tranquillité résidentielle	Surveillance des chantiers	80.000 €
	Installation de globes lumineux anti-vandalisme dans les cages d’escalier	115.000 €
	Gratuité des charges des contrôles d'accès	-
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble »	4.000 €
	Mise à disposition de locaux associatifs ou de services (loyers et/ou charges)	38.000 €

Contrat de ville du Grand Périgueux 2015 - 2022

Convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de Chamiers et Boucle de l'Isle – avenant n°2



	Mise à disposition (loyers et/ou charges) et aménagements de locaux pour résidence d'artistes ou autres actions	54.900 €
	Installation de panneaux d'affichage dans les cages d'escalier	7.100 €
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors prise en charge NPNRU)	Surcoût de remise en état des logements à relouer	100.000 €
	Renforcement de la lutte contre les insectes et animaux nuisibles	30.000 €
	Création de douches PMR	30.000 €
<b>TOTAL</b>		<b>523.000 €</b>

Contrat de ville du Grand Périgueux 2015 - 2022  
 Convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de Chamiers et Boucle de l'Isle – avenant n°2

## QPV Boucle de l'Isle :

Axes	Actions	Enveloppe financière prévisionnelle 2021-2022
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à la présence hors QPV)	Renforcement de la présence d'agents de médiation de quartier	42.000 €
Formations et soutien des personnels de proximité	Formations spécifiques	3.000 €
Sur-entretien	Enlèvements tags et graffitis	6.000 €
	Renforcement du nettoyage des halls et des cages d'escalier	16.000 €
Gestion des déchets et des encombrants / épaves	Gestion des encombrants	6.000 €
Tranquillité résidentielle	Surveillance des chantiers	-
	Installation de globes lumineux anti-vandalisme dans les cages d'escalier	85.000 €
	Gratuité des charges des contrôles d'accès	-
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble »	-
	Mise à disposition de locaux associatifs ou de services (loyers et/ou charges)	59.000 €

Contrat de ville du Grand Périgueux 2015 - 2022

Convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de Chamiers et Boucle de l'Isle – avenant n°2

	Mise à disposition (loyers et/ou charges) et aménagements de locaux pour résidence d'artistes ou autres actions	61.000 €
	Installation de panneaux d'affichage dans les cages d'escalier	-
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors prise en charge NPNRU)	Surcoût de remise en état des logements à relouer	-
	Renforcement de la lutte contre les insectes et animaux nuisibles	12.000 €
	Création de douches PMR	-
TOTAL		290.000 €

### Article 3 - Suivi - Evaluation

Afin de suivre et d'évaluer le programme d'actions, voire de l'ajuster, il est proposé de mettre en œuvre :

- 3 comités de suivi annuels en complément du comité de pilotage annuel ;
- une enquête de satisfaction par quartier avant la fin de l'année 2021.

### Article 4 - Autres clauses

Les autres clauses demeurent inchangées.

Contrat de ville du Grand Périgueux 2015 - 2022  
Convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de Chamiers et Boucle de l'Isle – avenant n°2

## Avenant à la Convention d'utilisation de l'abattement de TFPB

Fait en six exemplaires remis à chacune des parties ;

Le , à Périgueux.

Frédéric PERISSAT, Préfet de la Dordogne	Germinal PEIRO, Président du Conseil départemental de la Dordogne
Jacques AUZOU, Président du Grand Périgueux	Séverine GENNERET, Directrice Générale de Périgord Habitat
Delphine LABAILS, Maire de Périgueux	Thierry CIPIERRE, Maire de Coulounieix-Chamiers

Contrat de ville du Grand Périgueux 2015 - 2022

Convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de Chamiers et Boucle de l'Isle – avenant n°2

## ANNEXES

## 1. Identification du patrimoine concerné et estimation du montant de l'abattement

Quartiers	Nombre total de logements	Nombre de logements bénéficiant de l'abattement	Estimation du montant de l'abattement de 30% de TFPB
Chamiers	563	563	157 000
Boucle de l'Isle	412	341	79 600
<b>Total</b>	<b>975</b>	<b>904</b>	<b>236 600</b>

## 2. Liste du patrimoine

## QPV – Boucle de l'Isle

ADRESSE	VILLE
43 Rue Raymond Raudier	Périgueux
1B Rue Jean Bart	Périgueux
1T Rue Jean Bart	Périgueux
35 Rue Raymond Raudier	Périgueux
188 Rte d'Angoulême	Périgueux
41 Ch des Feutres du Toulon	Périgueux
43 Ch des Feutres du Toulon	Périgueux
11 Rue de la Beaурonne	Périgueux
80 Rue Pierre Brantome	Périgueux
16 Ch de Saltgourde	Périgueux
18 Ch de Saltgourde	Périgueux
23 Rue Raymond Raudier	Périgueux
25 Rue Raymond Raudier	Périgueux
2 Rue Suzanne Lacore	Périgueux
4 Rue Suzanne Lacore	Périgueux
6 Rue Suzanne Lacore	Périgueux
19 Rue Raymond Raudier	Périgueux
21 Rue Raymond Raudier	Périgueux
1 Rue Suzanne Lacore	Périgueux
3 Rue Suzanne Lacore	Périgueux
5 Rue Suzanne Lacore	Périgueux
8 Ch de la Monzie	Périgueux
14 Rte d'Agonac	Périgueux

Contrat de ville du Grand Périgueux 2015 - 2022

Convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de Chamiers et Boucle de l'Isle – avenant n°2

## QPV – Chamiers

ADRESSE	VILLE
19 Imp Jean Monnet	Coulounieix-Chamiers
20 Imp Jean Monnet	Coulounieix-Chamiers
21 Imp Jean Monnet	Coulounieix-Chamiers
22 Imp Jean Monnet	Coulounieix-Chamiers
23 Imp Jean Monnet	Coulounieix-Chamiers
24 Imp Jean Monnet	Coulounieix-Chamiers
25 Imp Jean Monnet	Coulounieix-Chamiers
26 Imp Jean Monnet	Coulounieix-Chamiers
27 Imp Jean Monnet	Coulounieix-Chamiers
28 Imp Jean Monnet	Coulounieix-Chamiers
29 Imp Jean Monnet	Coulounieix-Chamiers
30 Imp Jean Monnet	Coulounieix-Chamiers
55 Rue Martin Luther King	Coulounieix-Chamiers
56 Rue Martin Luther King	Coulounieix-Chamiers
57 Rue Martin Luther King	Coulounieix-Chamiers
58 Rue Martin Luther King	Coulounieix-Chamiers
59 Rue Martin Luther King	Coulounieix-Chamiers
60 Rue Martin Luther King	Coulounieix-Chamiers
61 Rue Martin Luther King	Coulounieix-Chamiers
62 Rue Martin Luther King	Coulounieix-Chamiers
63 Rue Martin Luther King	Coulounieix-Chamiers
64 Rue Martin Luther King	Coulounieix-Chamiers
65 Rue Martin Luther King	Coulounieix-Chamiers
66 Rue Martin Luther King	Coulounieix-Chamiers
31 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
32 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
33 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
34 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
35 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
36 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
37 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
38 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
39 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
40 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
42 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
43 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
44 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
45 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers

Contrat de ville du Grand Périgueux 2015 - 2022

Convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de Chamiers et Boucle de l'Isle – avenant n°2

46 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
47 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
48 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
49 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
50 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
51 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
52 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
53 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
54 Rue Nelson Mandela	Coulounieix-Chamiers
1 Rue René Cassin	Coulounieix-Chamiers
2 Rue René Cassin	Coulounieix-Chamiers
3 Rue René Cassin	Coulounieix-Chamiers
4 Rue René Cassin	Coulounieix-Chamiers
5 Rue René Cassin	Coulounieix-Chamiers
6 Rue René Cassin	Coulounieix-Chamiers
7 Rue René Cassin	Coulounieix-Chamiers
8 Rue René Cassin	Coulounieix-Chamiers
9 Rue René Cassin	Coulounieix-Chamiers
10 Rue René Cassin	Coulounieix-Chamiers
11 Rue René Cassin	Coulounieix-Chamiers
12 Rue René Cassin	Coulounieix-Chamiers
13 Rue René Cassin	Coulounieix-Chamiers
14 Rue René Cassin	Coulounieix-Chamiers
15 Rue René Cassin	Coulounieix-Chamiers
16 Rue René Cassin	Coulounieix-Chamiers
17 Rue René Cassin	Coulounieix-Chamiers
18 Rue René Cassin	Coulounieix-Chamiers
18 Rue Albert Camus	Coulounieix-Chamiers
19 Rue Albert Camus	Coulounieix-Chamiers
20 Rue Albert Camus	Coulounieix-Chamiers
21 Rue Albert Camus	Coulounieix-Chamiers
22 Rue Albert Camus	Coulounieix-Chamiers
23 Rue Albert Camus	Coulounieix-Chamiers
24 Rue Albert Camus	Coulounieix-Chamiers
18 Av Churchill	Coulounieix-Chamiers
25 Rue Yves Farges	Coulounieix-Chamiers
26 Rue Yves Farges	Coulounieix-Chamiers
27 Rue Yves Farges	Coulounieix-Chamiers
28 Rue Eugénie Cotton	Coulounieix-Chamiers
29 Rue Eugénie Cotton	Coulounieix-Chamiers
30 Rue Eugénie Cotton	Coulounieix-Chamiers
31 Rue Eugénie Cotton	Coulounieix-Chamiers

Contrat de ville du Grand Périgueux 2015 - 2022

Convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de Chamiers et Boucle de l'Isle – avenant n°2

32 Rue Eugénie Cotton	Coulounieix-Chamiers
33 Rue Eugénie Cotton	Coulounieix-Chamiers
34 Rue Eugénie Cotton	Coulounieix-Chamiers
35 Rue Eugénie Cotton	Coulounieix-Chamiers
36 Rue Eugénie Cotton	Coulounieix-Chamiers
37 Rue Eugénie Cotton	Coulounieix-Chamiers
38 Rue Eugénie Cotton	Coulounieix-Chamiers
39 Rue Eugénie Cotton	Coulounieix-Chamiers
40 Rue Eugénie Cotton	Coulounieix-Chamiers
41 Rue Eugénie Cotton	Coulounieix-Chamiers
42 Rue Eugénie Cotton	Coulounieix-Chamiers
43 Rue Eugénie Cotton	Coulounieix-Chamiers
44 Rue Eugénie Cotton	Coulounieix-Chamiers
45 Rue Eugénie Cotton	Coulounieix-Chamiers
46 Rue Pierre Brossolette	Coulounieix-Chamiers
47 Rue Pierre Brossolette	Coulounieix-Chamiers
48 Rue Pierre Brossolette	Coulounieix-Chamiers
1 Rue Jean Macé	Coulounieix-Chamiers
3 Rue Jean Macé	Coulounieix-Chamiers
5 Rue Jean Macé	Coulounieix-Chamiers
5 Pl Allende	Coulounieix-Chamiers
3 Rue Gisèle Feyfant	Coulounieix-Chamiers
9003 Av Mal De Lattre de Tassigny	Coulounieix-Chamiers
1 Rue Pierre Brossolette	Coulounieix-Chamiers
9001 Rue Pierre Brossolette	Coulounieix-Chamiers
Rue Romain Rolland	Coulounieix-Chamiers
6 Rue Romain Rolland	Coulounieix-Chamiers
7 Rue Romain Rolland	Coulounieix-Chamiers
8 Rue Romain Rolland	Coulounieix-Chamiers
9 Rue Romain Rolland	Coulounieix-Chamiers
10 Rue Romain Rolland	Coulounieix-Chamiers
11 Rue Romain Rolland	Coulounieix-Chamiers
12 Rue Romain Rolland	Coulounieix-Chamiers
13 Rue Romain Rolland	Coulounieix-Chamiers
14 Rue Romain Rolland	Coulounieix-Chamiers
15 Rue Romain Rolland	Coulounieix-Chamiers
16 Rue Romain Rolland	Coulounieix-Chamiers
17 Rue Romain Rolland	Coulounieix-Chamiers

## Contrat de ville du Grand Périgueux 2015 - 2022

Convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de Chamiers et Boucle de l'Isle – avenant n°2